



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

FR

Bruxelles, le 5 mars 2008
7209/1/08 REV 1 (Presse 62)
P 028
(OR. en)

**Déclaration de la présidence au nom de l'Union européenne sur
l'élection présidentielle tenue dans la Fédération de Russie le 2
mars 2008**

L'Union européenne prend acte des résultats provisoires de l'élection présidentielle qui a eu lieu le 2 mars dans la Fédération de Russie et félicite le président nouvellement élu M. Dmitri Anatolievitch Medvedev.

L'UE note que, globalement, le scrutin s'est déroulé de manière pacifique et dans le calme. Elle déplore toutefois que le BIDDH (OSCE) ait été amené à conclure qu'il n'était pas possible de déployer une mission d'observation électorale digne de ce nom.

L'UE déplore également que le processus électoral n'ait pas permis une véritable compétition. Le fait que les candidats de l'opposition n'aient pu accéder aux médias sur un pied d'égalité est particulièrement préoccupant.

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B - 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/Newsroom>

7209/1/08 REV 1 (Presse 62)

1
FR

L'UE rappelle l'intérêt mutuel qu'il y a à renforcer le partenariat stratégique avec la Fédération de Russie, notamment dans les domaines politique, économique, culturel et scientifique. L'UE exprime l'espoir que ce partenariat avec la Russie sera renforcé et développé de manière constructive sous la présidence de M. Dmitri Medvedev. L'UE attend avec intérêt la mise en œuvre des réformes politiques et sociales, le renforcement de l'État de droit et des libertés individuelles ainsi que la modernisation de l'économie qu'il a annoncés au cours de sa campagne électorale.

La Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels le Liechtenstein, pays de l'AELE membre de l'Espace économique européen, ainsi la Géorgie, se rallient à la présente déclaration.

* La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.